

Lettre d'information – Printemps 2021

DIVERS

Le saviez-vous ? Vous pouvez comparer les prix pour la certification Vegaplan/Codiplan via notre application 'Offre de prix'



Le choix d'un organisme de certification (OCI) est une étape importante dans le processus de certification. Le prix demandé pour un audit peut fortement varier d'un OCI à un autre en fonction des cahiers des charges souhaités. De plus, il vous est vivement conseillé de demander la certification Vegaplan et Codiplan auprès du même OCI. Celui-ci pourra alors exécuter un "audit combiné", qui représente un gain de temps et d'argent : un seul auditeur pour contrôler des exigences qui peuvent être communes à plusieurs modules du Guide sectoriel et aux différents cahiers des charges privés. L'importance du gain varie selon les cas et peut-être demandée à l'OCI directement [via une application de demande d'offre](#), développée par Vegaplan et Codiplan. Il vous suffira tout d'abord

d'indiquer pour quels types d'activités et cahiers des charges associés vous souhaitez recevoir une offre de prix : production animale (Codiplan), production végétale (Standard Vegaplan), entrepreneurs agricoles (Standard Vegaplan Entrepreneurs) ou cultures horticoles et/ou négoce (Standard Vegaplan CHNC). Ensuite, vous pouvez sélectionner les activités spécifiques des cahiers des charges préalablement sélectionnés. L'étape suivante consistera à choisir les OCI dont vous souhaitez recevoir une offre de prix. Seuls les OCI agréés et reconnus pour la certification des cahiers des charges préalablement sélectionnés seront affichés. Pour terminer, il vous restera à encoder vos données d'entreprises et à soumettre votre demande. Celle-ci sera envoyée automatiquement aux OCI sélectionnés, qui vous répondront dans les plus brefs délais.

Un moyen rapide et efficace pour pouvoir comparer plusieurs offres de prix !

